



Commission Fédérale Water-Polo
Le Président

Aux Clubs Water-Polo – Toutes Divisions.
Copie : Arbitres et Délégués Water-Polo

Clichy, le 4 Décembre 2020

Objet : Prévention des violences et des fautes contre l'honneur et la bienséance.

Cher(e)s ami(e)s sportif(ve)s,

Face aux derniers incidents qui ont émaillé certaines rencontres ces dernières semaines, il me paraissait opportun de vous rappeler que la Fédération met tout en œuvre pour lutter contre les actes de violences et plus largement toutes les fautes contre l'honneur et la bienséance qui entachent l'image du sport en général, du Water-Polo en particulier.

En effet, outre les sanctions automatiques prévues dans nos règlements suite aux décisions arbitrales d'exclusion prises au cours d'une rencontre pour faire respecter les règles techniques du jeu, il convient de vous avertir que je n'hésiterai pas, à demander systématiquement l'engagement de poursuites disciplinaires ainsi que, le cas échéant, la prononciation de mesures conservatoires y afférentes, en cas de faits de violence caractérisés et aggravés afin que les responsables de tels agissements répondent de leurs actes devant l'autorité fédérale compétente.

D'autre part, j'ai demandé aux arbitres de sanctionner systématiquement, tout joueur qui rentrerait dans l'eau hors autorisation prévue dans notre règlement de jeu et d'infliger un penalty à l'équipe fautive.

Je rappelle également que l'entraîneur de l'équipe responsable d'une telle faute est susceptible d'être sanctionné par un carton rouge, puisque responsable de la bonne tenue du banc des remplaçants.

Dans le cas ou plus de trois joueurs d'une même équipe commettraient une telle infraction, fort de l'article 4 de l'annexe C du règlement FINA et du « FINA Code of conduct », je veillerai à ce que le match de l'équipe Fautive soit déclaré perdu avec la perte d'un point au classement général.

Vous comprendrez que je ne souhaite naturellement pas en arriver à l'extrémité de telles mesures mais nul doute que vous conviendrez également qu'il est de mon devoir de prendre toutes les décisions nécessaires afin de faire cesser tout acte de violence ou troubles de tout ordre dans le déroulement de nos rencontres, qui n'ont aucune place dans une enceinte sportive.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir relayer ces informations auprès de vos entraîneurs et joueurs respectifs.

Voici les éléments qu'il me semblait opportun de vous communiquer et dans l'attente du plaisir toujours renouvelé de vous rencontrer autour de notre passion commune, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments sportifs et amicaux les plus sincères.

Benjamin MERCIER